

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mars 2016 à 20h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET (arrivé à 20h51), Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

ABSENTS : Bruno BESANÇON

Sylvie SABATIER est élue secrétaire de séance.

-1 - Vote du Budget communal :

Adopté à l'unanimité.

Michel PERRET nous explique les enjeux du FPIC «Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales ».

C'est un dispositif de péréquation prévoyant la répartition d'une enveloppe financière entre les ensembles intercommunaux (intercommunalité et ses communes membres)

Pour que l'intercommunalité et les communes continuent de bénéficier du FPIC les recettes fiscales communales et intercommunales doivent augmenter d'au moins 200 000 €. Ce qui se traduirait pour les communes par une hausse de 1% du taux d'imposition des 3 taxes, foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation.

-2 - Désignation des élus pour les différents groupes de travail :

A l'unanimité le conseil désigne :

- Marcel BERTHIER au groupe thématique Habitat/Urbanisme. 1^{ère} réunion 22/3 à 18h
- Maurice BONNET-PIRON au groupe thématique Economique/Commerce/Équipement et services/Tourisme. 1^{ère} réunion 24/3 à 18h
- Sébastien GUILLAUD au groupe thématique Mobilités/Déplacement/Stationnement. 1^{ère} réunion 16/3 à 18h
- Jean-Michel DREVET au groupe thématique Environnement/Paysages. 1^{ère} réunion 31/3 à 18h

-3 - Questions diverses :

- Jean-Michel DREVET nous fait part du courrier reçu par la Préfecture concernant notre souhait de sortir de l'intercommunalité de Bièvre Isère.
Le préfet prend acte en nous rappelant les lois en vigueur afin que cette opération soit réalisée dans la légalité.
- Jean-Michel DREVET nous lit le compte rendu du Tribunal Administratif de Grenoble relatif au procès intenté par un habitant de Tramolé contre la commune suite à une construction illicite relevée par la commune de Tramolé. Le verdict est tombé en donnant raison à la municipalité et en rejetant la requête de la partie adverse.
- Pascale CHOTEL nous présente les devis du mobilier pour le bloc Mairie réalisé auprès de 2 sociétés.

- Sébastien GUILLAUD nous informe concernant le Bloc Mairie que les artisans ont effectué un travail de bonne qualité et ont fait un travail soigné.
Les artisans ont jusqu'au 13 avril 2016 pour lever les réserves.
Les extérieurs sont à finir.
L'installation téléphonique et internet se fera le 21 mars 2016.
- Dans le cadre des travaux obligatoires prévus pour l'amélioration à l'accessibilité des personnes à mobilités réduites, Sébastien GUILLAUD nous informe qu'il a demandé un devis concernant la salle des fêtes pour le diagnostic Plomb/Amiante.
- Florence MANDON nous informe que la mairie de Culin va faire réaliser le ménage par une société spécialisée et non plus par les employées du SIVU.
Jean-Michel DREVET se rapprochera du Maire de Culin M. Didier LARDEUX pour éventuellement regrouper les deux communes.
- Marcel BERTHIER nous informe que la 3^{ème} tranche de réseau d'assainissement est terminée.

Fin de séance à 23 h 15.